

DECLARATION DE MENAGE COMMUN

Les époux/concubins soussignés certifient par la présente faire toujours ménage commun et attestent qu'aucune demande de séparation ou de divorce n'est actuellement en cours ou envisagée à ce jour.

De plus, ils ont pris acte que de fausses déclarations peuvent avoir des conséquences graves.

SIGNATURES :

L'EPOUX /COMCUBIN :

L'EPOUSE/COMCUBINE :

LIEU ET DATE :

.....